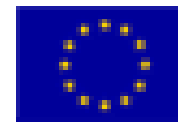


Agence nouvelle des



Solidarités actives



HOPE IN STATIONS

Homeless People in Train Stations

Rome

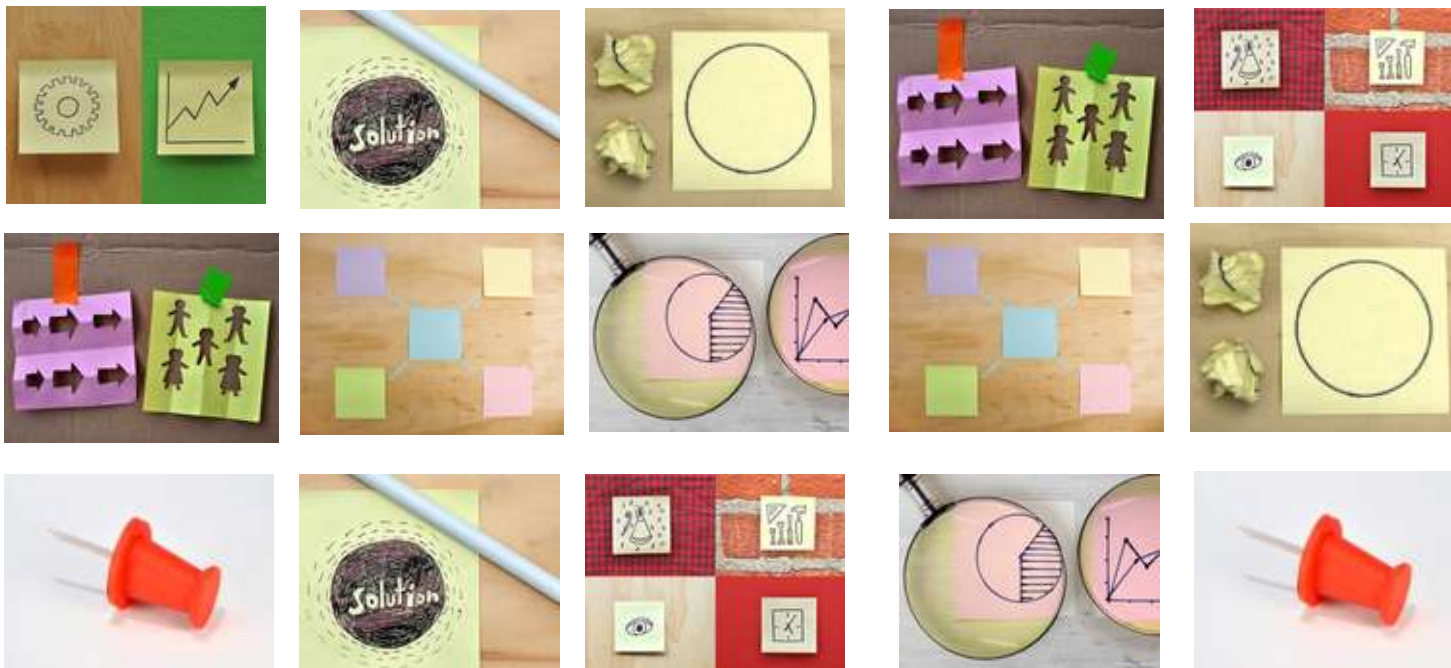
10 février 2010

L'agence nouvelle
des **Solidarités**
actives is a non
profit organisation
on how to reduce
poverty and social
exclusion



microcrédit non recours aux droits
Pauvreté insertion nouvelles
sans abrisme évaluation social
technologies de l'information
accès au droit lutte contre
Business accès aux soins lutte contre
l'illettrisme
les inégalités de santé mobilité
innovation sociale
surendettement formation
expérimentation sociale accès au crédit
insertion par l'activité
économique

It brings together stake holders, co-construct and implement innovative programmes



* Social innovation helps to address social issues with new solutions involving the users themselves

Le sans abrisme: un thème européen pour un traitement encore national

- Le sans abrisme est aujourd'hui un thème sur lequel les institutions communautaires, les Etats, le secteur associatif, des entreprises et la société civile peuvent se retrouver

Tous les Etats ont leurs gares, toutes les gares leurs sans abri

- Mais aujourd'hui, à chaque Etat correspond aujourd'hui une politique, des pratiques sans réelle concertation, des solutions sans comparaison alors que les problèmes sont souvent proches, voire similaires

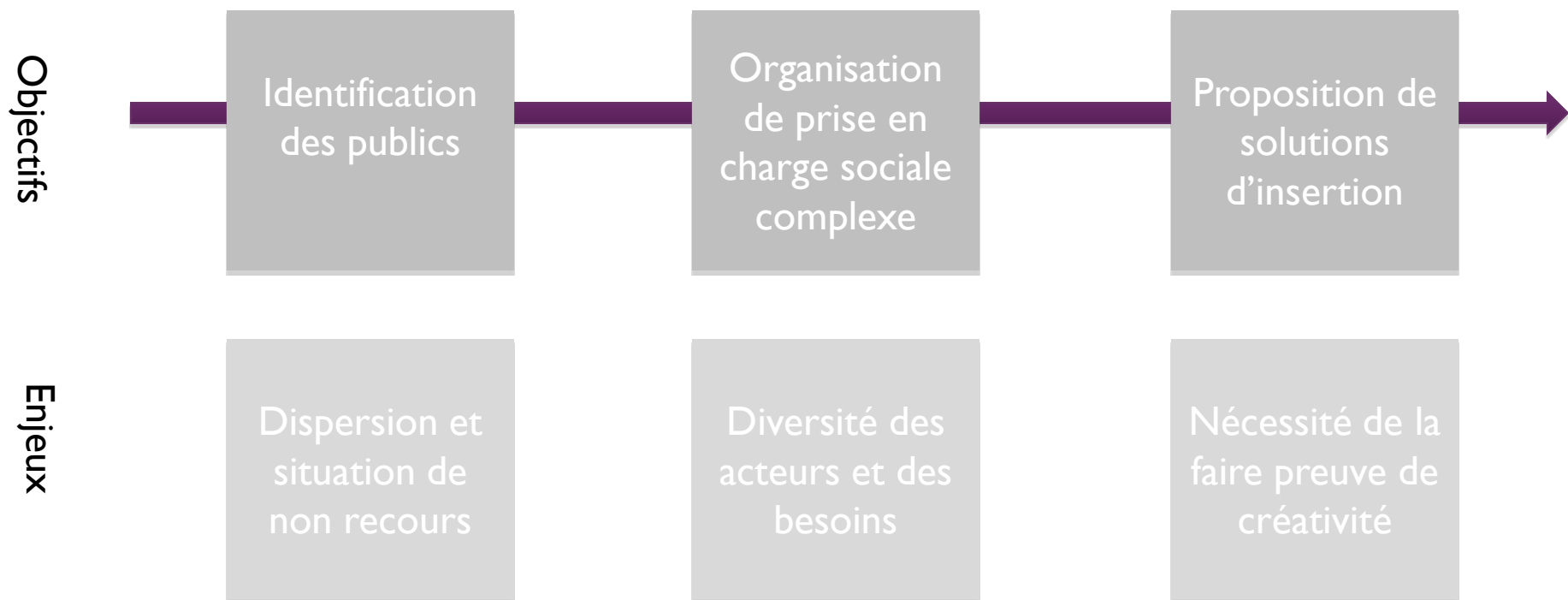


Hope in stations est conçu pour faire progresser de manière concrète la connaissance, la mutualisation et la qualité des politiques d'aide aux personnes en errance

Le traitement de l'errance : un défi pour les acteurs publics et privés

La sortie de la rue constitue le seul objectif valable d'une politique de lutte contre le sans-abrisme

Elle passe cependant par 3 temps décisives, susceptibles d'impliquer toutes les gares



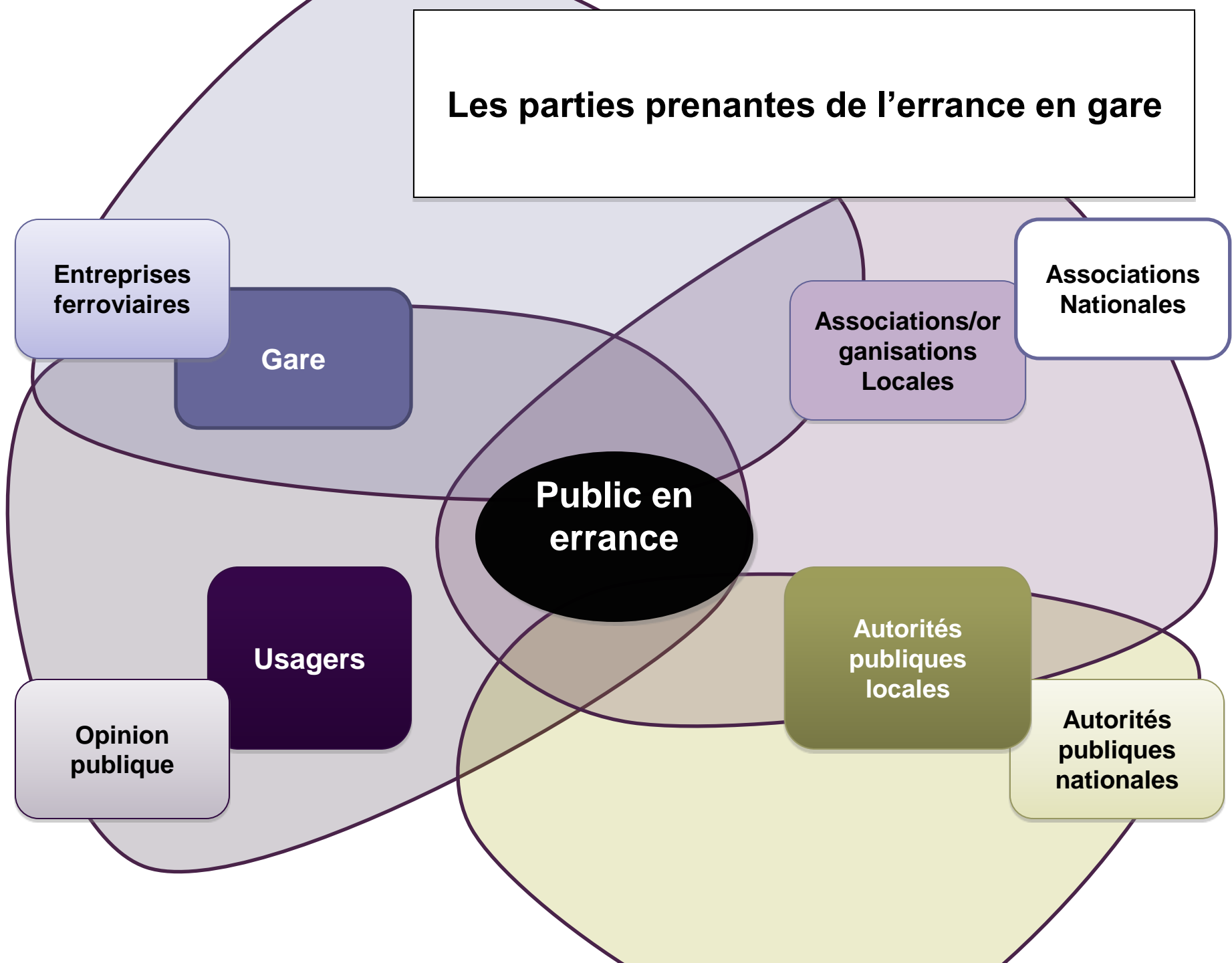
1. Les conditions d'existence de Hope

L'existence et la réussite de Hope est conditionnée par 3 facteurs

1. Une implication dès le démarrage des entreprises ferroviaires, actrices du projet
2. Une logique de co-crédation associant des associations, des collectivités, l'Etat et même les usagers
3. L'acceptation d'un principe d'évaluation de l'expérimentation, rendue possible par un financement européen

Aujourd'hui, Hope réunit **4 Etats membres actifs** (Italie, France, Belgique, Allemagne), **2 Etats associés** aux travaux (Espagne et Pologne), avec la possibilité d'élargir encore le cercle des pays partenaires

Les parties prenantes de l'errance en gare



2 (1) Les objectifs généraux de Hope in stations

favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes sans abris dans les gares, en

- Développant la connaissance mutuelle des organisations européennes intervenant auprès des gares;
- En mettant en œuvre des actions qui, parce qu'elles sont co-construites, dépassent les logiques particulières pour tendre vers des solutions modélisables
- Cherchant les types d'organisation qui répondront de la manière la plus performante possible aux 3 objectifs d'une politique à destination des personnes en errance (identification, prise en charge, solutions)
- Élaborant une ou deux actions qui, mises en œuvre simultanément dans l'ensemble des sites pilotes, pourront être correctement évaluées

2 (2). Les objectifs spécifiques de Hope in stations

Organiser la mise en place d'un modèle d'intégration de services à destination des personnes en errance dans les gares par :

- Une définition commune des fonctions d'accueil et de maraude sur les différents sites
- Une formation partagée des parties prenantes de la question du sans abris sur les différents sites
- Une remontée exhaustive des solutions d'accompagnement social et professionnel offertes aux personnes en errance dans les gares et les conditions de leur transfert à d'autres sites

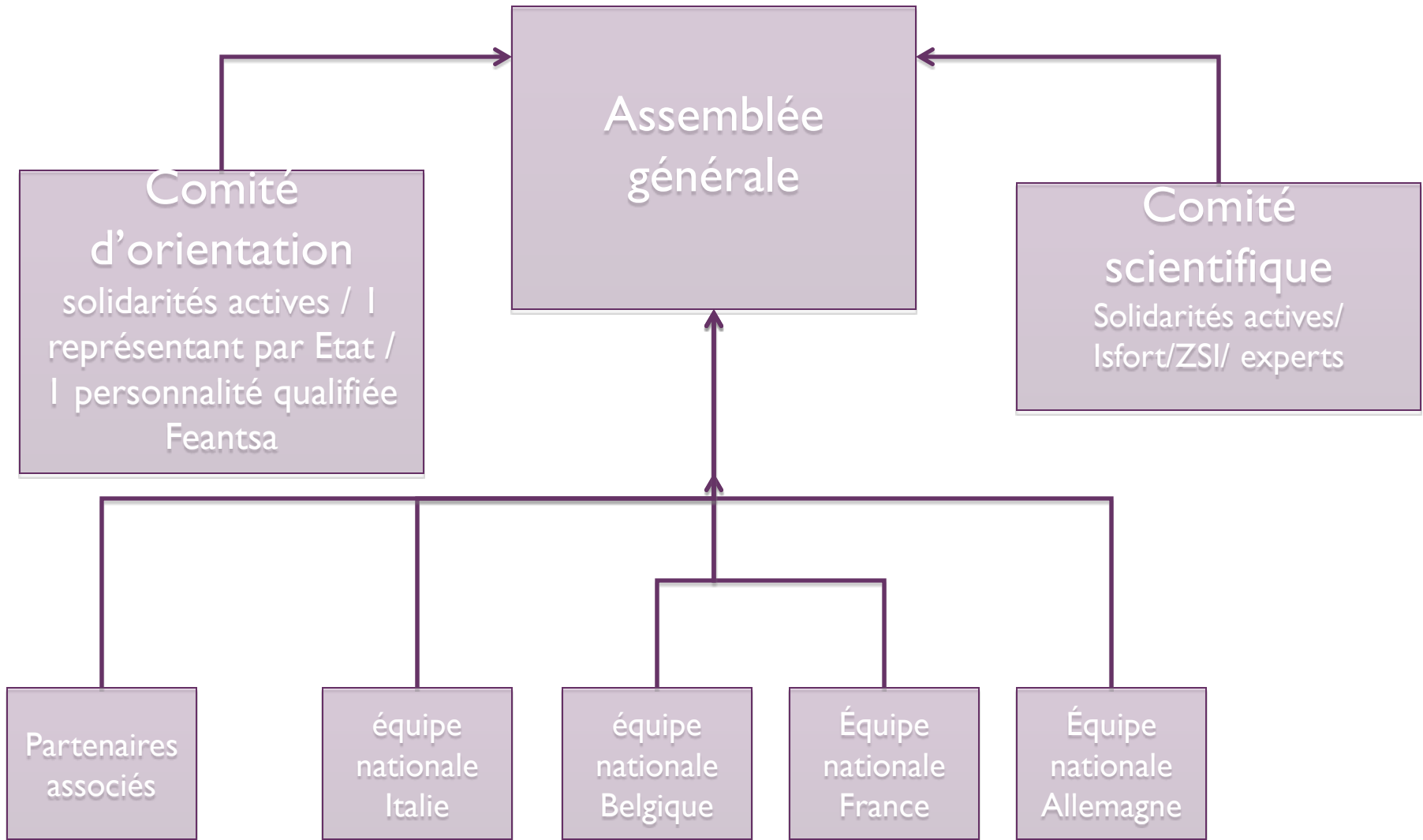
3(1) Les modalités de mise en œuvre

3 phases distinctes du projet d'une durée de 2 ans

1. Analyse de l'existant et observation des sites
2. Mise en place des actions dans les différents sites
3. Évaluation générale du dispositif

Le 27 janvier 2010, les partenaires du projet ont lancé officiellement le projet à Paris, en présence des administrations parisiennes, françaises et européennes

3 (2). La gouvernance du projet

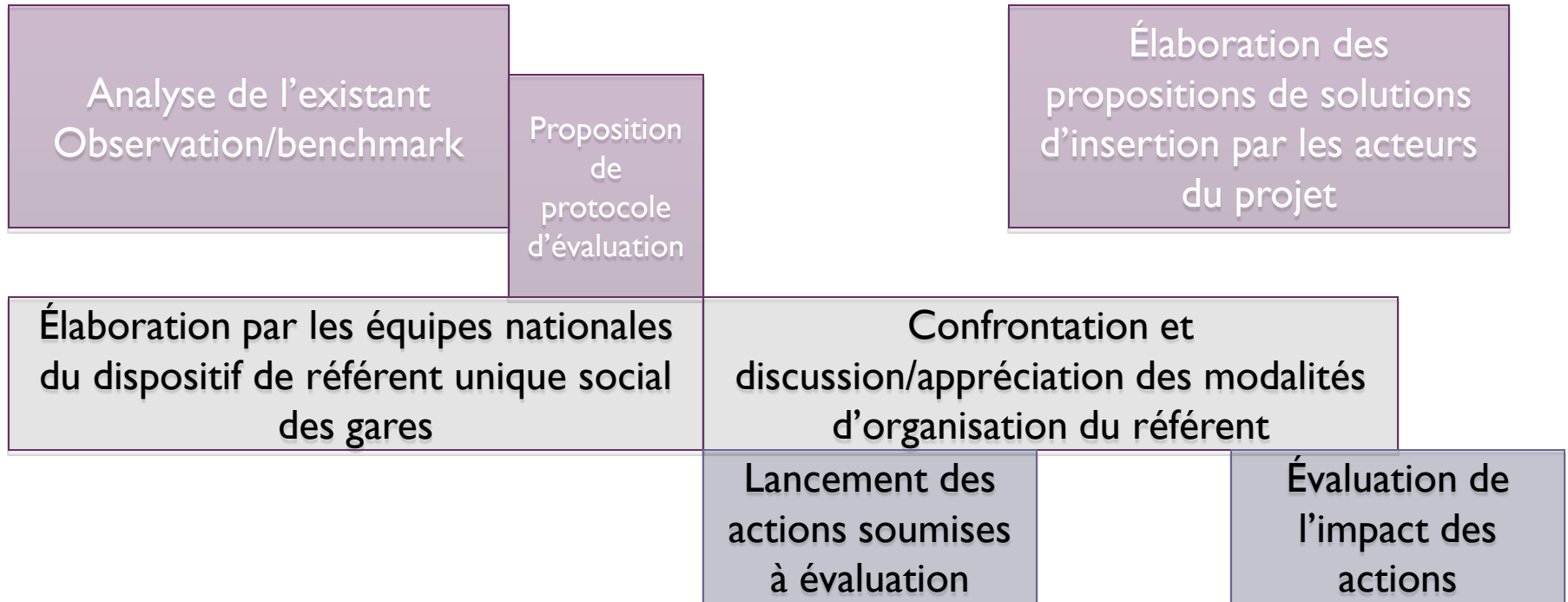


3 (3). le design général du projet

Le premier comité d'orientation a permis de dégager les premières pistes concrètes de travail

2010

2011



Prochaines étapes

1. Le comité d'orientation doit se prononcer sur les options retenus (avril)
 - Processus d'intégration progressive des services et mise en œuvre du référent
 - Expérimentation de 2 actions par l'ensemble des partenaires
 - Création d'une instance de réflexion sur les solutions d'insertion proposées
2. Les équipes nationales doivent commencer le travail de concertation avec les partenaires
3. Les responsables scientifique doivent cadrer le protocole d'évaluation
4. Solidarités actives doit commencer son tour d'observation des sites

Les objectifs de Hope

Dans un premier temps:

- Quelles sont les pratiques des parties prenantes dans la prise en charge des personnes en errance dans les gares ?
- Comment les comparer et évaluer leur efficacité?
- Dans quelle mesure peut-on diffuser les meilleurs pratiques? Sous quelles formes ?

Dans un second temps:

- Quelle organisation promouvoir à l'échelle européenne ?
- Quels services faut-il y attacher pour que l'attraction spontanée des gares deviennent une possibilité de réinsertion

Une conjonction de facteurs favorables

- L'existence d'un partenariat entre les entreprises ferroviaires sur les questions sociales

www.garesolidaire.net



- L'intérêt réitéré des Etats membres et des institutions européennes sur la question de l'errance

Projet d'organisation d'une conférence de consensus sur le modèle français à Bruxelles en décembre 2010



- L'accumulation de connaissances sur les personnes en errance dans les différents pays

Les axes d'interrogation et d'expérimentation

1. Une intégration de services à destination des personnes en errance dans et autour des gares favorise-t-elle leur prise en charge ?

Organisation, **maraude**, partage/système d'information, parties prenante, police, hébergement.....

2. Une sensibilisation et une formation des parties prenantes à la question de l'errance améliorent-elles la qualité de prise en charge de ces personnes ?

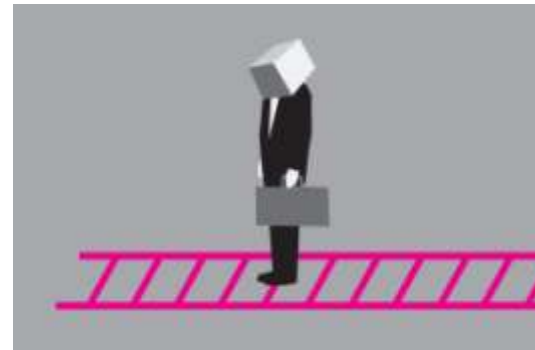
formation, communication, **participation des usagers**, consultation....

Expérimentation sociale

- Le soutien de la commission européenne permet le déploiement d'une méthode quasi expérimentale

C'est à dire la comparaison, dans des conditions satisfaisantes de 2 populations identiques: une première, exposée à un dispositif précis; une seconde, non soumise au dispositif

L'objectif est de produire un ensemble de connaissances pour l'action, suffisamment objectivables pour ne pas être sujettes à suspicion



L'expérimentation requiert une première phase de faisabilité prudente

Partenariat

■ La dimension transnationale :

- 6 équipes projet issues de 6 pays membres de l'UE : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pologne
- Un comité scientifique réunissant des chercheurs autrichiens, français et italiens
- Le développement d'un socle partagé de connaissances sur les publics en errance au niveau européen

■ Le partenariat public/prive/associatif :

Chaque équipe projet nationale intègre :

- Les acteurs publics en charge de la définition des politiques sociales
- Les entreprises ferroviaires intervenant sur le territoire de la gare (ou leurs fondations)
- Les associations accompagnant les personnes en errance dans les gares

Planning de travail

Phase d'observations et de rencontres (janvier-avril 2010)

- **Rencontres au niveau national des parties prenantes ;**
- **Tour d'observation réalisé par Solidarités actives sur les pratiques européennes**

Avril : détermination de l'expérimentation

Avril-septembre 2010 : premières évaluations auprès des publics concernés et construction du protocole d'évaluation et premières évaluations

Septembre: lancement de l'expérimentation, dont:

- **Suivi du référent / formation et sensibilisation des parties prenantes**

Septembre 2011: nouvelles évaluations de l'impact

Décembre 2011: conclusions du projet

Et après

Une valeur ajoutée important du projet tient à la capacité d'animer pendant 2 ans un partenariat original et européen

et de construire progressivement des solutions complémentaires et innovantes avec l'accord de l'ensemble des parties prenantes et la participation des personnes en situation

Chenil, casiers, emplois d'insertion, prise en charge sanitaires, nouvelles formes d'hébergement.....

C'est-à-dire, déployer des solutions d'insertion pour les personnes en errance qui s'appuieront sur le partenariat et sur une organisation qui limite les ruptures et identifie les populations là où elles sont, c'est-à-dire dans la rue

Merci pour votre attention